

D 131222-03

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT

Séance du 13 décembre 2022

Sur convocation en date du 7 décembre 2022, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 13 décembre 2022 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Étaient présents : Mesdames, Messieurs

MORAND Alexis	LACOMBE Annick	BLANC Jean Luc
BRUNET Myriam	CHEVILLARD Jean Luc	BURTIN Béatrice
JANODY Patrice	JACQUEMET Rodolphe	CHATARD Kévin
ARTAUD Jean Marc	LAUPRETRE Patrick	VEUILLET Philippe
BONHOURE Paola	THERMET Laure	MARION Isabelle
PERDRIX Catherine	MERLE Sandra	BURDY Meryl
DAVID Magalie	TAPONARD Emmanuel	SCHUBERT Anja
CEREIZE Clément		

Étaient excusés :

Emmanuelle MERLE a donné pouvoir à Bernard PERRET
 Serge CHANEL a donné pouvoir à Jean-Luc CHEVILLARD
 Michel VINIERE a donné pouvoir à Rodolphe JACQUEMET
 Jean-Louis BILLOUD a donné pouvoir à Jean-Luc BLANC
 Claire MOREAU DE SAINT MARTIN a donné pouvoir à Béatrice BURTIN
 Joséphine MAZUÉ a donné pouvoir à Annick LACOMBE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Annick LACOMBE

DECISION MODIFICATIVE N°4

Entendu le rapport de M. Jean-Luc BLANC, Adjoint au Maire délégué aux finances et ressources humaines, tarifs des services publics, commerce, partenariat financier

Vu les délibérations du 25 septembre 2012 adoptant le principe de la mise en place d'AP/CP

Vu la délibération du Conseil municipal du 22 mars 2022 approuvant le budget général de la Commune

Vu la délibération du Conseil municipal du 28 juin 2022 approuvant la décision modificative n°1

Vu la délibération du Conseil municipal du 26 juillet 2022 approuvant la décision modificative n°2

Vu la délibération du Conseil municipal du 25 octobre 2022 approuvant la décision modificative n°

Le projet de décision modificative n°4 a pour objet d'équilibrer les opérations d'ordre de la manière suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses		0,00		Recettes		0,00	
	040	OPERATION ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	16,81				
01	2804182	Reprise d'amortissements	16,81				
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-16,81				
020	2313	Constructions	-16,81	021	Virement de la section de fonctionnement		0,00
TOTAL			0,00	TOTAL			0,00

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- approuver la décision modificative n°4 du budget général communal comme présentée ci-dessus
- autoriser M. le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision

LE MAIRE,
Bernard PERRET

